MEISTER

Caractéristiques du produit

Sol design Meister Rigid-Vinyl
RD 200 S



	Tests	Norme DIN/EN	Sol design Meister Rigid-Vinyl RD 200 S
Données générales sur la structure du produit			
	Type de revêtement :		Planche muti-couche et semi-rigide avec une couche de revêtement résistante à l'abrasion et décorative
	Epaisseur totale :		env. 5 mm
	Dimensions utiles : (longueur × largeur)		1 220 × 230 mm
	Structure du produit :		a. Surface de vinyle multicouche (couche d'usure 0,3 mm) avec revêtement PUR mat b. Couche de décor c. Support de polymère rigide - étanche d. Isolation phonique: 1 mm (mousse IXPE hautement réticulée, résistante aux impacts)
Données techniques			
	Système de verrouillage :		Multiclic
	Classe de sollicitation :	ISO 10 874	23 \| 31
	Résistance à l'abrasion :	ISO 24338 (procédure B)	IP ≥ 1 500
SURFACE ANTIBACTÉ-RIENNE	Propriété de surface antibactérienne:	ISO 22196	Efficacité de la propriété antibactérienne contre Staphylococcus aureus ATCC 6538P et Escherichia coli ATCC 8739 « forte », valeur de l'effet antibactérien A ≥ 3.
	Résistance aux chocs : (grande boule)	EN 13 329 (annexe F)	≥ 800 mm
	Résistance aux micro-rayures :	EN 16094 (procédure A)	Modification du niveau de brillance ≤ 1,5 unités à 60°
	Classe de tachabilité :	EN 438-2	Groupe 1: degré 5 Groupe 2: degré 5 Groupe 3: degré 4 Les patins ou roulettes colorés en caoutchouc ou en matière plastique ainsi que les pneus foncés des voitures, vélos ou appareils sont susceptibles de causer des décolorations sur les revêtements de sol. Utilisez dans la mesure du possible des patins, roulettes ou pneus de couleur claire sans migration.
	Tenue à la lumière :	EN ISO 105-B02	≥ niveau 3 sur l'échelle de gris
B_{fl}-s1	Comportement au feu :	EN 13 501	Bfl-s1 (difficilement inflammable)

MEISTER – une marque de MeisterWerke Schulte GmbH
Johannes-Schulte-Allee 5 / 59602 Rüthen-Meiste, ALLEMAGNE
Téléphone + 49 2952 816-0 / www.meister.com / info@meisterwerke.com

Données techniques			
	Résistance au glissement :	EN 14 041 / 13 893	DS
	Émissions de formaldehyde :	EN 717-1	E1 / conforme REACH
	Teneur en pentachlorophénol :	EN 14 041 / 14 823	< 5 ppm
	Empreinte après sollicitation constante :	EN ISO 24343-1	≤ 0,1 mm
	Tenue aux roulettes de chaises :	EN ISO 4918	Type W. 10 000 cycles. Aucune modification gênante de la couche de surface, seulement des changements de brillance
	Changement dimensionnel dû au changement de température :	EN ISO 23999	< 0,15 %
	Sols chauffants :		Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage \| tuyaux \| câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29° C. La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29° C . La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas.
	Refroidissement par le sol :		Une fiche technique séparée est disponible pour la pose sur les constructions de sols refroidis.
	Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 667	0,029 (m²K)/W
	Conductivité thermique :	EN 12 667	0,179 W/(m*K)
	Réduction du bruit des pas :	DIN EN ISO 10140-3	17 dB
	Qualité antidérapante :	DIN EN 16165 (annexe B)	R 10 (à l'exception de décor Minimal wave 20190)
Tolérances			
	Précision d'angles des éléments :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
	Linéarité des chants :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
	Affleurement de surface :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
	Interstice aux joints :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien			
	Elimination :		Chutes éliminables avec les ordures ménagères. Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage).
	Nettoyage et entretien :		Nettoyage de fin de travaux : Dr. Schutz Nettoyant PU Nettoyage courant : Dr. Schutz Nettoyant PU Soins d'entretien : Dr. Schutz Polish satiné
	Domaines d'application :		Le sol convient pour toutes les pièces d'habitation et les locaux commerciaux à usage modéré tels que chambres d'hôtel, petits bureaux, salles de conféren ce etc. Ce sol convient à une pose en milieu humide (p. ex. salle de bains). Ce sol ne convient pas pour la pose à l'extérieur, ainsi que dans des cabines de douche, dans les locaux sanitaires publics et dans des saunas. Les salles de traitement et cabinets médicaux sont soumis à des exigences spéciales.
	Conditions préalables à la pose :	DIN 18 365	Les supports de pose doivent être considérés comme prêts à la pose conformément aux règles du métier universellement reconnues dans le respect de la norme VOB, partie C, DIN 18 365 « Travaux de revêtement du sol ». Le support de pose doit être sec (pour les supports minéraux, max 2 % d'humidité résiduelle, 1,8 % pour les sols chauffants ; 0,5 % pour les chapes en anhydrite, 0,3 % pour les sols chauffants, mesures avec des appareils CM), plan, solide et propre. En outre, les irrégularités de 3 mm premier mètre et de 2 mm par mètre pour le reste doivent être égalisées selon DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Nous recommandons la fiche technique d'instruction 02 de l'Association centrale de la pose de parquets et de sols et du BEB. Les instructions de pose fournies avec le produit doivent être respectées. Pour la pose, la cale de frappe 5 mm correspondante est nécessaire.

MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.

MEISTER – une marque de MeisterWerke Schulte GmbH
Johannes-Schulte-Allee 5 / 59602 Rüthen-Meiste, ALLEMAGNE
Téléphone + 49 2952 816-0 / www.meister.com / info@meisterwerke.com